

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-neuf, le onze septembre, les membres du Comité syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21
En exercice	21
Présents	17
Dont suppléants	1
Dont représentés	
Votants	17
Dont pour	17
Dont contre	0
Dont abstention	0

Membres présents :

Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, LESPOUCIES-AMARE M (suppléante de M. MARTENS C, excusé), PLANTE M, MAILLOT MC.
Mrs CAU-MIL T, CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, ERIZABAL CH, GUIRAUT J, JONVILLE B, LACOSTE P, LAHORE CH, LAHORE JP, LANUSSE-CAZALET A, PAULIEN R, PELANNE C.

Etaient excusés :

Mme ARGILAGA MC,
Mrs LECHON A, MARTENS C, MICHEL D, MONSEGU M.

Secrétaire de séance : M. Bernard JONVILLE

N°2019-G5 : FINANCES – DEMANDE AIDE AU FINANCEMENT CAF 64 – PROJET MINIBUSRAPPORT

Mme la Présidente rappelle au Comité Syndicat que le schéma de développement du Projet Educatif de Territoire dans son axe 8 « Transport et Mobilité » et délibéré en séance le 29.03.2018 avait validé l'acquisition de minibus pour répondre aux difficultés de déplacement des jeunes sur les activités.

La mise en place du projet d'espace Jeunes en lien avec la CCLB met également au jour des besoins de mobilité. L'équipement d'un minibus par chacune des structures permettrait de mutualiser le matériel et ainsi de limiter le recours aux transporteurs privés.

La Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Atlantiques soutient dans le cadre de dossier d'aide à l'investissement les projets d'investissement en direction des accueils de loisirs et des structures jeunesse à hauteur de 70% et peut même aller jusqu'à 80% HT pour des territoires ruraux et enclavés dont le Syndicat fait partie.

Mme la Présidente sollicite donc l'autorisation de déposer un dossier de demande d'aide au financement auprès de la CAF 64 pour l'acquisition d'un minibus 9 places.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

APPROUVE le projet d'équipement d'un minibus 9 places

AUTORISE Mme la Présidente à solliciter de la Caisse d'Allocations Familiales une aide à l'investissement pour cet équipement.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**

3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr

Michèle PLANTE




Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 13/09/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/09/2019